

## Notre chère école

Votre équipe municipale s'est rassemblée autour du refus de voir fermer notre école : 6 enfants en mars 2014 avec un avis de fermeture, puis 14 en septembre 2014, 18 en 2015, 19 en 2016, 21 en 2017 et 24 élèves attendus en 2018.

Nos effectifs scolaires attestent de la vitalité de notre commune passée en 2014 de 297 habitants à 331 en janvier 2017 (source INSEE).

L'école s'accompagne des services de cantine et garderie créés par nos prédécesseurs : qu'ils en soient ici encore félicités, notre action s'inscrit dans une continuité. L'école est la source de jeunesse de notre village.

L'école élémentaire est tout particulièrement le lieu et le moment de l'apprentissage des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter ; aussi devons nous avoir de l'ambition pour notre école.

Nous achevons une période de 3 ans où, sous la Direction de Gaëlle MARCUCCI et avec l'appui d'Amélie PIAT (soutien scolaire et activités périscolaires financé par la mairie : c'est-à-dire, la population). Notre école a été exemplaire.

Que toutes 2, sans oublier Nadia FONTANEL qui assure si bien la garderie et la cantine, en soient ici remerciées.

Gaëlle MARCUCCI nous quitte pour l'école de Saint-Jean-d'Arvey, faute d'avoir obtenu le temps partiel qu'elle souhaitait et Amélie PIAT pour poursuivre et développer ses activités artistiques. Elle a encore en charge la rédaction du livre sur l'histoire de notre commune que nous devrions pouvoir vous présenter en 2018.

Une nouvelle période s'ouvre : notre nouvelle Directrice, Marie Sophie PROST, s'installe à Curienne. Elle a 26 ans et a choisi notre école et sa classe unique. A nous de l'accueillir au mieux et de lui donner les moyens de réussir. La mairie poursuit donc sa politique de soutien scolaire et une intervenante expérimentée, mais tout juste trentenaire, sur l'école de Puygros est en passe d'être recrutée.

S'agissant de la semaine scolaire et des TAP, l'Inspection Académique vient de signifier à la commune de la Thuile ses nouveaux horaires : sans changement comme sur Curienne et Puygros avec qui nous sommes liés au niveau de la maternelle et des transports scolaires. Notre semaine scolaire restera sur 4,5J avec des Temps Activités Périscolaires (TAP) le vendredi après-midi.

Notre nouvelle Directrice a exprimé la conviction que l'intérêt pédagogique de l'enfant était mieux respecté avec 5 matinées d'apprentissage, notre rôle en tant que mairie est de mettre les petit(e)s Thuillard(e)s en situation d'acquérir les meilleurs bases possibles, nous soutenons donc sans réserve le choix de notre enseignante même si les parents d'élèves s'étaient exprimés de façon majoritaire pour un retour à une semaine de 4 jours à un moment où notre recherche d'intervenant périscolaire se discutait.

Prenons le temps d'installer cette nouvelle équipe pédagogique, étudions sur 2017-2018, comme à Puygros et Thoiry le fait de "rapatrier" les grandes sections de maternelle pour revenir à 2 classes de façon pérenne ; ce qui permettrait de passer de 1 enseignante pour 5 niveaux à 2 enseignant(e)s pour 3 niveaux chacun(e).

Notre communauté éducative doit rester soudée et mobilisée : Enseignante, intervenants périscolaires, élus et parents. Un "sou des écoles" est nécessaire, l'association TOVELIA ayant aussi d'autres finalités.

L'école est un service public mais aussi un budget important pour notre petite commune ; les parents ont fait le choix d'une restauration locale et non industrielle, la commune finance près de 15% du prix du repas et les activités périscolaires étaient gratuites. Non obligatoires, ces activités seront, lorsqu'elles nécessitent un intervenant extérieur, en partie supportées par les bénéficiaires de façon modique afin qu'aucun enfant n'en soit exclu pour des motifs économiques (à Thoiry, par exemple : un cycle de 7 séances est facturé 10€). Les tarifs de cantine et de garderie seront également rediscutés.

Votre conseil municipal se saisira de ces sujets avant la rentrée.

Comme pour le city stade installé cet été, les actions en faveur de notre jeunesse doivent équilibrer les actions traditionnelles d'entretien de la commune.

**La jeunesse c'est l'avenir et, selon Woody Allen, "l'avenir est l'endroit où je compte bien passer le reste de mes jours !"**

**Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de belles vacances d'été**

**Dominique POMMAT**

## Déclaration annuelle de ruches : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole et la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. Elle doit être réalisée chaque année, **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) OU 01 49 55 82 22



### Installation de ralentisseurs

Après de nombreuses sollicitations d'habitants de la commune, nous envisageons de procéder à l'installation de ralentisseurs dans les hameaux de Les Barriers, La Guillere et Les Pachouds

Le dossier de demande de subvention est en cours et un devis a été fait. Au vu des dépenses prévisionnelles et des réponses aux demandes d'aides, ces travaux ne seront programmés qu'en 2018.

Nous allons nous rapprocher du Département afin de bien peser le pour et le contre d'un classement en agglomération de certains cœurs de hameau, ce qui permettrait à la commune de récupérer la compétence en matière d'aménagement et d'entretien sur des portions de route départementale ("hors agglomération" : compétence Département).

Des "bourrelets" d'enrobé vont être créés à Morion (voie qui mène de l'ancien relais télé en direction du bas du hameau).

### Achat d'un nouveau tracteur

Après plus de 20 ans de service, le tracteur qui sert à peu près pour tous types de travaux (la commune dispose uniquement du tracteur et d'un véhicule léger) a bien mérité sa retraite.

Un appel d'offre a été lancé et 5 choix s'offrent à nous.

Le Conseil Municipal se prononcera fin août, lors d'une séance publique, et après avoir recueilli l'avis de l'employé communal, principal utilisateur.

Parallèlement, le Conseil Départemental a répondu favorablement à notre demande de subvention. La commune va bénéficier d'une aide de 45%. Les offres s'échelonnent de 57 000€ à 83 500€.

### Cessions de terrains communaux constructibles

Afin de financer le remplacement de notre tracteur, nous venons de mandater un agent immobilier, en charge de commercialiser 2 terrains communaux constructibles. L'un à La Guillère, non viabilisé de 2150 m<sup>2</sup> divisible en 3 lots d'environ 700m<sup>2</sup>, voire 2 lots.

Et un second à Morion. La cession sera associée à des terrains mitoyens privés afin de permettre la création d'un lot plus conséquent.

**Pour toutes informations, contacter J.P. TETREL au 06.20.59.26.67**

### Concours des Prairies Fleuries

Depuis 20 ans, le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges organise son traditionnel concours.

7 agriculteurs du plateau étaient inscrits pour présenter une prairie de pâturage. Ce moment permet, entre autre, de mettre en valeur leur engagement et leur travail remarquable concernant la gestion de ces espaces.

A LA THUILE, le jury d'experts a rencontré Aurélien DELBOULLE, Jean-Noël DAVID et Benjamin CAILLET.

Bravo et merci à eux d'apporter leur savoir faire au service de notre environnement et de notre alimentation.

### Ecole numérique

Après l'acquisition d'un tableau interactif en 2016, nous venons de passer commande de 8 tablettes numériques équipées de logiciels pédagogiques adaptés (entreprise chambérienne). Ces équipements permettront aux enfants (cycles 1 et 2) de progresser dans l'acquisition de compétences informatiques.

En effet, les B2i (Brevet Informatique et Internet intégré par l'Education Nationale aux programmes des primaires depuis 2002) sont des attestations de compétences développées par les élèves tout au long de leur cursus, de l'école élémentaire au collège et au lycée.

**Maison OPAC...** Les travaux avancent bien et la livraison des logements fin d'année semble bien engagée.

A ce jour, le toit est terminé, les huisseries toutes installées et les aménagements intérieurs en bonne voie.

Maintenant il faut que nous baptisions cette maison !!!

Sur une idée de Frédéric MONNET, nous vous proposons "La Tornelle" qui signifie en patois "déversoir".

En effet, juste sous les fenêtres de la maison et sous la route, se déverse le lac, dans un ouvrage d'art impressionnant pour ceux qui ont eu la chance de le voir. Un tunnel, tout en pierre, qui traverse le Chef-Lieu, du cimetière au parking à la sortie du village.

Que pensez-vous de ce nom ? Avez-vous une autre proposition ?

